



Phytothérapie et aromathérapie : soins alternatifs en élevage (2 jours)

OBJECTIFS

Apprendre à mieux lutter contre l'antibiorésistance, savoir ce que la législation autorise ou non. Mieux connaître les plantes et leurs utilisations possibles en élevage.

PROGRAMME

Lundi 3 Janvier

Acquérir les notions de base réglementaires sur l'utilisation des plantes. Savoir comment et quand faire appel aux plantes, et savoir sérier les différentes catégories de plantes. Connaître les différentes formes possibles par lesquelles les bénéfices des plantes sont actés. Comprendre l'intérêt des huiles essentielles pour le bien-être des animaux. Connaître les risques et les limites de l'utilisation des huiles essentielles. Acquérir les bonnes pratiques d'utilisation des huiles essentielles. Connaître les différentes possibilités d'utilisation, leurs intérêts et limites.

Lundi 10 Janvier

Savoir utiliser les plantes les plus courantes en compléments alimentaires pour optimiser la bonne santé des animaux d'élevage. Maîtriser la transformation de ces plantes pour en faire des préparations assimilables par les animaux.

Travaux pratiques : fabrication d'une bassine à lécher ainsi que d'une alcoolature de plantes fraîches.



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Lundi 3 & 10 Janvier 2022



**Locaux de l'ADEAR du Gers -
56 avenue des Pyrénées
32000 AUCH**

Intervenant : Hubert Hiron, Docteur vétérinaire, phyto-aromathérapeute, formateur et conseil en élevage, membre du GIE Zone Verte, et **Michel Thouzery**, phyto-aromathérapeute, Producteur de PAM, ethnobotaniste, formateur et conseil en élevage, membre du GIE Zone Verte.

Responsable de formation : Audrey Boussaoud

Méthodes pédagogiques : Exposé de l'intervenant et échange interactif avec le groupe, travaux pratiques.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Phytothérapie et aromathérapie : soins alternatifs en élevage

DATES : 3 & 10 Janvier 2022

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE :

VOTRE STATUT MSA :

- | | |
|--|---|
| ☐ Salarié(e) agricole | ☐ Chef d'exploitation |
| ☐ Autre, précisez : | ☐ Cotisant(e) solidaire |
| | ☐ Porteur de projet avec PPP agréé |

☐ J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

☐ En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....
.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros une semaine avant le démarrage de la formation** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers
56 avenue des Pyrénées
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

REPONDRE A UN MARCHE PUBLIC POUR APPROVISIONNER LA RESTAURATION COLLECTIVE

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 14 heures.

Public : Agriculteurs et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : Dans les locaux de l'ADEAR du Gers de 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas tiré du sac pris sur place.

Accessibilité handicap : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès votre situation.

Coût et prises en charge :

- **Prise en charge VIVEA :** agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents peuvent vous être demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : 406 euros

- **Financement via CPF :** 406 euros via votre CPF. Pour consulter vos droits, aller sur moncompteformation.gouv.fr. Pour le financement de la formation via le CPF, merci de vous inscrire au minimum 15 jours avant le début de la formation.

- **Financement personnel :** 200 euros.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.